

**MOTION****Et pourquoi pas 60 % ?**

60 % c'est le taux d'autofinancement que nous revendiquons pour les comptes communaux par le biais de cette intervention.

Si nous ne réagissons pas rapidement, le taux d'autofinancement sur 5 ans ne s'améliorera pas au vu des années 2003 et 2004.

Nous pensons donc que cet objectif de 60 % est réalisable et faisons une proposition parmi d'autres, celle de mettre un frein aux investissements jusqu'à ce que ce seuil soit atteint et maintenu. En effet, les dépenses relatives à ces derniers sont maîtrisables puisqu'elles ne sont pas liées.

**Par la présente, nous demandons au Conseil communal de mettre tout en œuvre pour atteindre le plus rapidement possible un taux d'autofinancement de 60 % des comptes communaux sur une moyenne de 5 ans.**

Ainsi, notre proposition doit être déjà prise en compte dans le prochain budget 2006. Puis, en parallèle, nous suggérons au Conseil communal de contrôler et gérer au cours des futures années et, au fur et à mesure, les demandes de crédits présentées au législatif delémontain car ces crédits auront une influence directe sur le taux d'autofinancement.

Ces mesures appliquées par le Conseil communal, sans oublier les responsabilités du Conseil de Ville, conduiront à une stabilité puis à une diminution de la dette et enfin à une augmentation du taux d'autofinancement des comptes communaux jusqu'à 60 %.

Groupe PDC-JDC  
p.o. J-A JEANNERAT

Y. Peregund

J-A Jeannerat

J. Balle

o

Rif

Sydotix

Blumeng